

De la création d'une halle industrielle à Lausanne

Autor(en): **Cuénoud, S.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **2 (1864)**

Heft 6

PDF erstellt am: **28.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-177086>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis

LITTÉRATURE NATIONALE — AGRICULTURE — INDUSTRIE

PRIX DE L'ABONNEMENT (franc de port).

Un an, 4 fr. — Six mois, 2 fr. — Trois mois, 1 fr.

Tarif pour les annonces : 15 centimes la ligne ou son espace.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes; — au Cabinet de lecture place de Saint-Laurent, à Lausanne; — ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du *Conteur Vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Avis.

Le Conteur vaudois aura le plaisir de compter au nombre de ses abonnés toutes les personnes qui, ayant reçu ce numéro à titre d'essai, ne l'auront pas renvoyé dans la huitaine.

Lausanne, le 31 décembre 1863.

Puisque nous sommes à l'époque des souhaits bienveillants, des condoléances réciproques, des compliments d'usage, des projets d'avenir, nous profiterons de cette circonstance pour nous entretenir quelques instants avec nos abonnés. Les réflexions que nous leur soumettrons seront simples et franches comme les confidences de deux amis à la fin de l'année. Voici ce que nous leur dirons :

Chers abonnés, l'existence du *Conteur* est en vos mains; veuillez lui rester fidèles; c'est la plus belle étrenne que vous puissiez lui offrir. En retour, nous vous faisons part de nos meilleurs vœux et de nos intentions pour l'avenir. Nous nous efforcerons de travailler à améliorer la rédaction de notre feuille, en accueillant dans ses colonnes toutes les communications qui touchent à notre vie nationale; en provoquant la discussion sur ces questions vitales appartenant à tous les partis, discussion qui ne doit avoir d'autre mobile que le bien public; c'est là le seul moyen, croyons-nous, de s'occuper dignement et avec fruit des institutions libérales dont nous avons le bonheur de jouir. Les sujets sont nombreux et d'un vif intérêt; ainsi la belle et importante question de l'instruction publique; — les progrès à apporter à notre agriculture, sujet que nous avons peut-être trop négligé jusqu'ici, puisque cette branche d'activité constitue une des principales ressources de notre canton; — les perfectionnements de l'industrie et les découvertes de la science, traités à un point de vue pratique et populaire; — l'histoire nationale, dans la recherche de toutes les anecdotes, les traditions orales, les écrits inédits propres à en conserver le prestige et à la faire aimer; — les travaux des sociétés philanthropiques et de toutes les institutions qui tendent à resserrer nos liens patriotiques et à faire de nos populations une famille de frères.

Outre ces divers objets auxquels doit être consacré une partie notable de nos colonnes, nous enregistrons aussi régulièrement que possible tous les faits de la semaine qui offrent quelque intérêt et rentrent dans le genre que nous avons adopté. Et, pour faire la part de chacun, surtout des dames que nous n'oublions point, nous cultiverons la « nouvelle » en mettant dans le choix de celle-ci un soin digne de nos lectrices.

Voilà, chers abonnés, quels sont nos projets; nous vous les exposons avec confiance, car nous ne voyons pas seulement en vous des personnes qui *paient leur abonnement*, mais les amis d'une petite publication nationale qui débute et a besoin d'encouragement. C'est cette seule considération qui nous fait espérer à une réalisation, au moins partielle, du programme que nous venons de tracer.

Cela dit, chers abonnés ne faites pas comme l'année 1863, ne nous abandonnez pas, mais accompagnez nous, dans la nouvelle, de votre indulgence et de votre appui.

L. M.

De la création d'une halle industrielle à Lausanne.

Voici une question qui a été soulevée il y a peu de jours et qui n'a rencontré jusqu'ici que des approbateurs: la création d'une halle industrielle.

Dans un grand nombre de villes, à Paris, à Londres, à Bâle, Zurich et d'autres, les industriels ont senti le besoin de ne pas rester isolés les uns des autres; ils ont compris que la concurrence loyale, au grand jour, celle qui consiste à surpasser chaque jour son voisin par l'amélioration des produits, était pour tous bien plus avantageuse que ces mille précautions dont les diverses industries se sont longtemps entourées pour éloigner de leur travail tout regard indiscret. Et, depuis quelques années, on voit dans ces villes de grands bazars, de vastes salles où sont exposés les divers produits de l'industrie locale.

Une autre considération, d'un ordre plus matériel, a encouragé la création de ces entrepôts : le prix toujours croissant des loyers, dans les villes, empêche un grand nombre de maîtres d'état de se procurer des magasins où ils puissent exposer, aux yeux du public, les produits de leur travail. Un grand nombre d'entre eux doivent reléguer leur atelier dans les abords de la ville et se trouvent ainsi en dehors de la circulation générale. Et, dans notre canton, l'isolement se fait sentir plus vivement encore pour la plupart des industriels des petites villes ; connues seulement des habitants de leur localité, ils n'ont à travailler que pour la localité, tandis que plusieurs d'entr'eux, s'ils étaient encouragés par une plus grande consommation, pourraient offrir des produits qui ne craindraient pas l'exportation. Pour ne citer qu'un exemple, nous dirons que l'ébénisterie du canton de Vaud a été longtemps en grande faveur et que, si elle ne trouve aujourd'hui d'autre marché que le canton lui-même, c'est qu'elle n'a pas été excitée par la concurrence et qu'elle n'a pas trouvé l'occasion de se faire connaître à l'étranger. Et cependant, notre pays est des mieux placés pour laisser prendre à la menuiserie en général une extension considérable ; par ses bois, ses nombreux cours d'eau, il offre toutes les ressources naturelles que ne trouvent pas immédiatement les industriels des grandes villes.

On comprend donc qu'un établissement plus ou moins vaste qui recevrait en dépôt, moyennant une légère finance, tous les produits de notre industrie vaudoise et qui se chargerait d'en opérer la vente, serait d'une immense utilité, et pour le producteur et pour le consommateur. Le premier trouverait l'occasion d'exhiber son travail devant un public nombreux et à bien moins de frais que n'en exigerait un local particulier ; le second trouverait réunis, dans une même enceinte, toutes espèces de meubles, appareils, outils, objets de fantaisie qu'il devrait chercher, sans cela, chez un grand nombre de personnes différentes. Les industries pourraient, en même temps, se compter, mesurer leurs forces et l'on verrait plusieurs d'entre elles, à peine connues, qui pourraient prendre un grand essor.

On m'objectera, peut-être, que les industriels des diverses localités du canton seraient plus mal partagés que leurs collègues de Lausanne, puisqu'ils auraient à supporter des frais de transport plus considérables. Je répondrai que le prix des loyers, toujours plus élevé à Lausanne que dans les localités plus petites, amènera certainement les prix de revient des objets manufacturés au même taux pour tous. Du reste, s'il devait en coûter aux premiers une petite dépense de plus qu'aux derniers, ces sacrifices seraient compensés par une plus grande extension des affaires, une plus grande quantité de travail et, partant, une plus grande source de bénéfices.

La Société industrielle et commerciale s'occupe sérieusement de cette question, et doit prochainement

adresser une circulaire à tous les industriels du pays, afin de connaître exactement leurs opinions à ce sujet ; elle pourra juger ainsi du degré d'importance qu'il conviendrait de donner à l'*exposition permanente des produits de l'industrie vaudoise*.

S. CUÉNOUD.

Conservation des raisins.

Dans notre pays de vignoble, il n'est aucune ménagère qui ne s'entende à merveille à conserver les raisins pendant plusieurs mois, et nous croirions faire injure à nos charmantes lectrices en voulant leur donner des directions à cet égard. Nous voulons cependant indiquer ici comment on procède dans divers pays ; les personnes qui aiment le changement pourront essayer d'un nouveau moyen et le plus grand nombre, sans doute, trouveront que ce qu'il y a de plus simple et de meilleur est précisément ce que tout le monde fait chez nous aujourd'hui : suspendre les grappes à des perches ou à des cordes, dans des chambres non-chauffées mais à l'abri de la gelée.,

Dans la Russie méridionale, on cueille le raisin avant sa complète maturité et on le dispose dans des pots, avec du millet sec, de telle sorte que les grappes ne puissent se toucher. Les pots sont ensuite fermés avec soin et même mastiqués pour éviter toute communication avec l'air.

En Amérique, on utilise les propriétés conservatrices du coton ; on laisse les grappes sur le cep aussi tard que possible, sans attendre cependant les fortes gelées. On les coupe alors avec un couteau bien affilé, et après avoir enlevé délicatement tous les grains endommagés, on laisse pendant quelques jours les raisins dans une chambre froide. Alors on les emballe dans des couches de coton ordinaire, dans des boîtes en fer-blanc ou des pots à conserve que l'on mastique soigneusement et que l'on garde dans un local frais. Il faut avoir soin de ne pas faire des couches trop nombreuses dans la même boîte, parce que le poids des grappes supérieures écraserait celles qui sont au-dessous d'elles.

Enfin, voici un dernier procédé imaginé en France il y a peu d'années, que l'on dit fort bon mais qui doit être surtout fort long à appliquer. Comme en Amérique, on laisse le raisin sur le cep aussi longtemps que la saison le permet, et lorsqu'on le cueille, on a soin de conserver avec chaque grappe un bout de cep. On mastique la partie supérieure du rameau, on plonge la partie inférieure dans une fiole remplie d'eau à laquelle on ajoute un peu de poudre de charbon, et au bout de quelques jours on étend les grappes sur de la paille ou du coton.

A. L.